

## **ECOVEGETAL (1) aménage plusieurs parkings avec ombrières dans toute la France en liaison avec la Loi ENR n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables**

La Loi ° 2023-175 du 10 mars 2023 demande que les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés soient équipés, sur au moins la moitié de cette superficie, d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur la totalité de leur partie supérieure assurant l'ombrage. Les aires de stationnement associées aux bâtiments, lorsqu'elles sont prévues par le projet, doivent également intégrer des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et l'infiltration des eaux pluviales ou leur évaporation et préservant les fonctions écologiques des sols.

Pour accompagner ses clients et les aider à répondre à ces nouvelles exigences, ECOVEGETAL propose des solutions de parkings perméables sous ombrières dans toute la France :



De gauche à droite, les parkings perméables avec ombrières d'Aigues-mortes (30), de Hanches (28), de Villefranche sur Saône (69) et de Arles (13).

- A Hanches (28) ECOVEGETAL a fourni 390 m<sup>2</sup> de système ECOVEGETAL PAVE (2) pour l'Hyper U pour le compte de son client SOTP
- Même chose pour le Lidl d'Aigues Mortes (30) avec une surface de 1200 m<sup>2</sup> en ECOVEGETAL PAVE pour le compte de son client Lambertton Nimes
- Le Lidl de Villefranche sur Saône (69) à également choisi ECOVEGETAL pour ses places de stationnement avec bornes de recharges d'une surface de 920 m<sup>2</sup> pour le compte de son client Roger Martin Vonnas
- A Arles (13) ECOVEGETAL a fourni 4500 m<sup>2</sup> de dalles ROC (2) pour la réalisation du parking drainant du parc Luma Arles. C'est un campus créatif qui offre aux artistes de nouvelles perspectives de création, de collaboration et de présentation de leur travail au public. On y trouve notamment La Tour emblématique dessinée par Franck Gehry. Le parking a été réalisé avec Guintoli et Lambertton.



Pour Pierre Georgel, PDG d'ECOVEGETAL, « *outre l'infiltration totale des eaux pluviales, les parkings perméables sont également un outil de dépollution des eaux pluviales. Contrairement à un sol imperméable où les eaux polluées (hydrocarbures, etc.) ruissellent et polluent les cours d'eau, le parking perméable infiltre et filtre les eaux polluées grâce à la vie micro bactérienne des substrats notamment. C'est le genre de services que rend un système de parking perméable (mousses, sédums, gazon ou même de type minéral et filtrant). Avec l'avantage, évidemment, de répondre dans le même temps aux exigences législatives* ».

Broué le 13 juin 2023

Contact presse : Michel Floirat

Tel : 06 80 14 30 77/E.Mail : [envicom@club-internet.fr](mailto:envicom@club-internet.fr)

(1) ECOVEGETAL, leader en France des parkings perméables et codelader des toitures végétalisées emploie 115 personnes réparties sur 5 sites de production en France : Broué (28), Le Thor (84), Poussignac (47) et Séraucourt-le-Grand (02) et Bouzonville (57). A ce jour, ECOVEGETAL a réalisé plus de 4,5 millions de m<sup>2</sup> de parkings perméables et 3 millions de m<sup>2</sup> de toitures végétalisées.

(2) (3) Les systèmes ECOVEGETAL PAVE et ECOVEGETAL ROC sont des solutions perméables qui permettent une utilisation intensive du parking ou de la voie de circulation pour les véhicules. Le système ECOVEGETAL PAVE est constitué de dalles ECORASTER BLOXX en PRBD 100% recyclées et recyclables remplies de pavés béton. Le système ECOVEGETAL ROC est constitué de dalles en béton. Les dalles peuvent être végétalisées pour un rendu mixte entre béton et végétal.